

*Initiatives ministérielles*

grimper cette fois-ci à 13,5 p. 100. Auparavant, la taxe n'était que de 9 p. 100, comme je l'ai déjà dit.

Objectif comme vous l'êtes, monsieur le Président, vous serez sans aucun doute, comme moi, très contrarié de voir le gouvernement faire cela. Celui-ci, par exemple, nous dit que la taxe proposée de 9 p. 100 sera beaucoup plus équitable. Eh bien, oui, vraiment, cette taxe sera beaucoup plus équitable. Nous avons maintenant une taxe de 13,5 p. 100, qui est injuste d'après le ministre, mais cette taxe injuste de 13,5 p. 100 n'est en réalité que de 7 p. 100 au niveau de la vente au détail. Alors, nous allons prendre cette taxe de 7 p. 100 au niveau de la vente au détail et nous allons la faire passer à 9 p. 100 avec la taxe proposée sur les produits et services, ce qui doit, paraît-il, la rendre plus équitable. Eh bien, j'ai du mal à comprendre en quoi cette situation sera plus avantageuse.

Le projet de loi C-20, dont nous discutons aujourd'hui, propose aussi d'entériner le fait que nous avons maintenant une taxe de 11 p. 100 sur les services et les programmes de télécommunications.

Je représente une circonscription rurale, et je suis sûr que vous la connaissez, car vous la traversez en voiture pour vous rendre à Ottawa en revenant de votre circonscription. Or, dans cette circonscription rurale, taxer les services de télécommunications, c'est taxer un service essentiel.

D'après le gouvernement, cela ne pose pas de problème parce que, voyez-vous, le tarif de base du téléphone n'est pas taxé. Seul le tarif des appels interurbains sera taxé. Lorsqu'on habite dans une zone rurale, le tarif de base est d'environ 6 \$ par mois; c'est le tarif des appels interurbains qui est cher, et les gens doivent faire des interurbains pour appeler leur médecin, l'hôpital, l'ambulance et tout le reste. Je vois que vous convenez avec moi que ces taxes sont regrettables et injustes, madame la présidente.

La taxe sur les boissons alcoolisées est passée de 18 à 19 p. 100. Il n'en faut pas plus pour pousser quelqu'un à boire, je vous le dis. Ces taxes sur le vice sont comprises dans cette mesure. Je présume que cela fait chic d'accepter que chaque budget prévoie une certaine augmentation de ces taxes. Par contre, il faudrait se rappeler que, si c'est facile de taxer des produits comme les cigarettes, l'alcool et ainsi de suite, chaque taxe que nous imposons a un effet inflationniste, peu importe le point de vue qu'on adopte.

Il y a un certain nombre d'autres mesures dans ce projet de loi que je trouve particulièrement contestables, et

c'est pourquoi je demande à mes collègues de tous les partis de voter contre ce projet. Une de ces mesures est le passage de 8 à 9 p. 100 de la taxe sur les matériaux de construction.

Il y a une véritable pénurie de logements au Canada. Il ne se passe à peu près pas une journée où les députés ne s'adressent pas au ministre d'État responsable de l'Habitation, et je dis responsable sans trop insister, pour lui demander quelles mesures le gouvernement entend prendre pour rendre le logement plus abordable, surtout dans les grandes villes. Le gouvernement fait comme si la question l'intéressait. Il annonce parfois une subvention pour stimuler la construction, disons de 50 maisons à Toronto. Je suis certain que ça aide. Le moindre coup de pouce est utile, mais l'aide véritable consiste sans aucun doute à organiser notre régime fiscal de façon à ne pas pénaliser les gens qui veulent acheter une maison. Et que fait-on pour ces pauvres gens qui se cherchent un endroit où vivre? On augmente la taxe sur leur maison, la taxe sur les matériaux de construction. Le gouvernement devrait avoir honte.

• (1810)

Le ministre devrait prendre immédiatement la parole et retirer ce projet de loi. Je sais qu'il ne le fera pas. Le ministre des Finances refusera simplement de prendre immédiatement la parole à la Chambre, comme je l'invite à le faire.

Pire encore pour mes électeurs des régions rurales qui doivent aller travailler en ville, ce projet de loi augmentera la taxe d'accise sur l'essence. Je me rappelle que les conservateurs se plaignaient, lorsqu'ils étaient dans l'opposition, du fait que le gouvernement libéral avait augmenté les taxes sur l'essence. Bien sûr, la majeure partie des augmentations faites au début des années 80 étaient, nous nous en souvenons, dues à des hausses du prix réel du produit et non à des hausses de taxes, mais peu importe.

Depuis l'accession du gouvernement conservateur au pouvoir, par un jour sombre de 1984, tous les budgets ont comporté une majoration de la taxe d'accise sur l'essence. A elle seule, cette taxe, cette dernière hausse de taxe, alourdira de 660 millions de dollars le fardeau de mes électeurs et des vôtres, madame la Présidente, et tous les citoyens canadiens doivent donner leur argent au gouvernement que représentent les gens d'en face.

Je sais que le projet de loi prévoit une remise de taxe sur le carburant pour certains producteurs primaires à l'égard de la taxe de vente imposée sur l'essence et sur le combustible diesel utilisés à des fins de production extra-